

NOTRE PRIME.

"AU PIED DE LA CROIX."

Gravé par A. DANSE, d'après le Tableau du célèbre Peintre THOMAS.

Cette superbe gravure, chef-d'œuvre artistique et religieux, est à l'heure qu'il est sous presse, et dans quelques jours sera prête à être distribuée à ceux de nos abonnés qui se trouvent dans une des catégories suivantes :

1o. Ceux qui auront payé leur abonnement courant, pourvu que le terme pour lequel ils auront payé renferme les trois premiers mois de l'année prochaine.

2o. Ceux dont l'abonnement expire le, ou avant le 1er Janvier prochain, et qui le renouvelleront, en payant le terme courant et les six mois suivants, d'avance.

3o. Enfin les nouveaux abonnés qui donneront leurs noms d'ici au 1er Janvier, et paieront pour six mois en s'abonnant.

N. B.—Les nouveaux abonnés peuvent faire dater leur abonnement soit du 1er Mai dernier (numéro dans lequel commence le roman de l'Intendant Bigot, et dans ce cas, ils devront payer un an d'abonnement), soit du 1er Janvier prochain.

Ces conditions que nous mettons à la distribution de notre PRIME paraîtront justes et raisonnables à tous nos abonnés, lorsqu'ils auront vu cette gravure. Rien de semblable n'a jamais été publié jusqu'à ce jour en Amérique, et personne ne peut en acheter une copie nulle part à moins de CINQ DOLLARS. C'est le prix de la gravure que nous donnons aux abonnés de l'Opinion Publique. Nous n'en dirons pas davantage.—Voyez la gravure et jugez-en par vous-mêmes. Nos agents la recevront partout d'ici au 1er Novembre. Ceux de nos abonnés qui résident dans des endroits où nous n'avons pas d'agent, recevront par la poste, en se conformant aux conditions susdites, leur gravure, soigneusement roulée sur un bois, et les frais de poste payés.

Montréal, 26 Octobre 1871.

AVIS AUX ABONNÉS DE QUÉBEC.

L'administration informe MM. les abonnés de Québec que Messieurs Lépine & Darveau, libraires, rue de la Fabrique, sont autorisés à recevoir l'argent dû pour abonnement à l'Opinion Publique. On pourra aussi payer à Mr. Etienne Leger, qui vient d'être nommé agent collecteur pour la maison Geo. E. Desbarats, en remplacement de Mr. R. O. Brunet qui a résigné sa charge.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 23 NOVEMBRE, 1871.

Nous prions ceux de nos abonnés qui auraient un portrait de Joe Montferrant de vouloir bien nous l'envoyer.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs et de nos législateurs sur l'article de notre collaborateur M. Gagnon des Etats-Unis.

CORRESPONDANCE.

Remise au prochain numéro une correspondance signée "E. R." sur la Cour de police.

QUÉBEC, 19 novembre 1871.

J'ai juste le temps de vous dire qu'il n'y a rien eu d'intéressant, cette semaine, à la Chambre d'Assemblée, à l'exception de la discussion sur la question de l'arbitrage. On ajournait presque comme dans le bon temps, lorsqu'il n'y avait pas de loups dans la bergerie et que par conséquent, on pouvait errer sans crainte à l'aventure loin de la houlette du berger.

Vos lecteurs connaissent le résultat du vote sur les résolutions de M. Joly, concernant l'arbitrage : 19 contre 43 ! On dit que les chefs de l'opposition, toujours dans la crainte de renverser le gouvernement, avaient su choisir, pour essayer leurs forces, la question où ce danger était moins grand. Ils n'ont pas mal réussi.

M. Holton faisait entendre à quelqu'un, ces jours-ci, qu'il serait fort embarrassé s'il battait le gouvernement; il paraît que M. Joly partage ce sentiment. Il faut que le gouvernement de Québec soit bien bon pour mériter d'avoir des adversaires animés d'aussi beaux sentiments. Il faudrait aller loin pour trouver de pareils chefs d'opposition. Si on les exportait au Mexique et en Espagne, quel bonheur pour ces pays ! On ne pourra pas dire, dans tous les cas, que ce sont des révolutionnaires. Sans doute, d'après certaines théories que j'ai entendu prêcher une fois, par un homme savant en science politique, ils ne sont pas aussi parfaits que s'ils soutenaient l'autorité, mais enfin, ils le sont autant qu'ils peuvent l'être en tenant compte de la faiblesse humaine.

Vous connaissez ces résolutions de M. Joly sur l'arbitrage. Elles avaient pour but d'empêcher la question d'aller devant le Conseil Privé et de forcer le gouvernement à arranger cette affaire-là ici. Il y a eu de bons discours de part et d'autre.

M. Chauveau s'acquitte mieux qu'on n'aurait pu le penser de sa tâche; on oublie souvent, comme il l'oublie lui-même, qu'il est surtout constitué pour écrire et parler sur des sujets de morale et de littérature. Dans tous les cas, il parle d'une manière qui fait honneur à la Chambre et à la province de Québec.

M. Chapleau semble comprendre qu'il lui faut travailler, cette année, s'il ne veut pas être dépassé par quelques-uns de ses jeunes collègues. Déjà on commence à faire la comparaison entre lui et deux des plus jeunes membres de la Chambre; plusieurs disent que si M. Laurier n'a pas sa chaleur et son éloquence entraînant, il l'emporte sur lui par la culture de l'esprit, la pureté du langage, l'élégance de la phrase et la distinction dans le débit.

M. Trudel a fait ses premières armes; à son aspect les galleux s'attendant à être pourfendus de pied en cape, sortirent leurs épées. Mais c'était une fausse alarme. M. Trudel a fait un excellent discours; il a parlé avec beaucoup de modération et d'intelligence! M. Trudel est certainement une bonne acquisition pour la Chambre.

La malle part! c'est dommage, à bientôt!

UN INDISCRET.

Une lettre de M. Charles Blanc, Directeur des Beaux-Arts, publiée ces jours derniers dans la *Mineure* annonce que le gouvernement français met à la disposition de M. l'abbé Chabert pour les artistes et artisans de Montréal, des objets d'art valant de \$6,000 à \$8,000. La collection de modèles comprend des modèles de dimensions colossales et d'autres de proportions naturelles, des groupes, des bustes, tous objets du plus grand prix.

M. l'abbé Chabert méritait bien cela, comme il le mérite l'encouragement des Canadiens-Français. Les connaissances qu'il répand en ce moment dans notre population produiront les plus heureux résultats.

Les classes du soir sont fréquentées par un grand nombre d'ouvriers qui montrent les plus belles aptitudes pour les arts. Les plus beaux succès ont été remportés par les Canadiens-Français, l'année dernière, et pourtant ils sont moins nombreux que les Anglais.

Nous sommes heureux d'apprendre que les élèves des académies de MM. Archambault et Lacroix de Montréal sont fort recherchés par les hommes de commerce. Une riche maison anglaise demandait, ces jours derniers, à M. Lacroix s'il avait encoac des jeunes gens capables comme ceux qu'il avait eus déjà.

Depuis deux ans le collège de Terrebonne en a aussi placé plusieurs dans de bonnes maisons de commerce. Qu'auraient fait ces jeunes gens, sans une bonne éducation commerciale et industrielle? Ils auraient battu le pavé des rues et fait des avocats, des médecins ou des notaires faute d'autre chose pour cacher leur misère sous un vain titre professionnel.

EXECUTION DE LEE.

Nos lecteurs se rappellent les détails du drame qui vient de se dénouer lugubrement. Lee, dans un moment de boisson, avait tué une femme du nom de Foster, pour lui voler une somme de \$200 qu'elle avait, et après avoir commis ce forfait, il avait passé la nuit dans l'orgie, dépensant, dans la compagnie de mauvaises femmes, le fruit de son crime.

Saisi par la justice, il fut amené devant le cadavre de sa victime. A cette vue, le remords entra dans son âme, et il avoua tout. Il avait tué son hôtesse à coups de hache.

Condamné à mort, il fut pendu, vendredi dernier, à huit heures du matin, dans la cour de la prison.

Lee était âgé de vingt-sept ans; il était grand et vigoureux. Il était né en Norvège, et habitait le Canada depuis un an. Il avait laissé une femme et deux enfants dans son pays natal. Il avait embrassé le catholicisme depuis sa condamnation et avait cherché dans la foi et la prière les moyens de subir la terrible peine dont la pensée l'effrayait. Lee n'avait ni dans l'âme, ni dans l'extérieur la férocité qui signale ordinairement les meurtriers. Il avait une certaine instruction et une assez bonne apparence. L'idée du châtement qui l'attendait menaçait quelque fois de le jeter dans le désespoir, mais les consolations de la religion veillaient auprès de lui.

Voici comment le *Pays* raconte la dernière scène du drame :

LA DERNIÈRE TOILETTE.

Nous arrivons à la scène la plus poignante de notre récit, l'imagination effrayée n'ose pas réfléchir à la dernière torture infligée au condamné.

Le glas teinte toujours, les prêtres récitent la prière des agonisants.

Le bourreau s'approche lentement du condamné, lui boucle autour du corps une ceinture à laquelle sont fixées des lanières qui doivent servir à lui lier les bras derrière le dos. Lee ne fait pas un mouvement. Ayant d'abandonner ses mains à l'exécuteur, il rajuste, avec assez de calme, un des revers de son habit, déplacé par la ceinture.

Le bourreau fait ces préparatifs avec une lenteur désespérante, les assistants ont peine à contenir leur indignation.

Il prend alors la corde de chanvre qu'il avait déposé sur une chaise, elle peut avoir trois pouces de diamètre, il passe l'anneau du nœud coulant dans le cou du patient, qui fait un geste involontaire pour se retirer. Le Rév. M. Lavallée lui montre le crucifix, murmure à ses oreilles quelques paroles, et il redonne immédiatement calme et résigné.

Mais le bourreau s'aperçoit alors qu'il s'est trompé, le nœud avait été mal placé, il enlève la corde, la replace, pour l'enlever encore sur une observation du Dr. Beaubien, ce n'est que la troisième fois qu'il réussit à assujettir convenablement le nœud coulant.

LE CORTÈGE FUNÈBRE.

Ces horribles préparatifs terminés, la procession se dirigea du côté de l'échafaud. Le shérif ouvrait la marche, il était suivi par le condamné que soutenait le Rév. M. Lavallée; le Rév. M. Dufresne, M. Racicot, et le Père Lanigan, étaient à sa gauche, le bourreau suivait, tête baissée, comme s'il rougissait

de l'action qu'il allait commettre, tenant dans ses mains la corde fixée au cou du supplicié.

Quand le condamné eut franchi la porte de la prison, un drapeau noir fut hissé sur le faite de l'édifice, pour annoncer à la ville que la justice des hommes allait avoir son cours.

LES DERNIÈRES PAROLES DU CONDAMNÉ.

Lee gravit sans trembler les marches de l'échafaud, il s'avança sur le bord de la plateforme, et prononça d'une voix assurée ces quelques paroles :

Je remercie ceux qui ont compati à mon malheur, je suis heureux de mourir dans la religion catholique; que Dieu ait pitié de ma pauvre âme, "Good Bye."

Il embrassa alors le Christ, s'agenouilla pour réciter un acte de contrition.

Quand il se releva, il était hideux à voir, ses yeux étaient démesurément ouverts, sa peau avait des teintes violacées.

Le bourreau lui lia les jambes, accrocha la corde à la poulie, puis la trappe s'ouvrit avec fracas, et le malheureux fut lancé dans l'éternité.

TOLEDO, OHIO, 14 Nov. 1871.

MM. les Rédacteurs de l'Opinion Publique.

Permettez-moi d'insérer quelques lignes dans vos colonnes de votre journal, pour venger la mémoire d'une sainte femme, lâchement calomniée et outragée dans la tombe.

L'Aurore, de Montréal, publie dans son numéro du 3 du courant, un article ainsi conçu :

DÉCÈS.

"A Toledo, Ohio, le 23 Octobre, Adée Trudeau, (née Ricard) ci-devant de la paroisse de St. Michel-Archange, P. Q., après une maladie de près de trois ans, soufferte chrétiennement. Elle a passé de ce monde avec joie dans les bras de son Sauveur, laissant son époux et ses chers petits enfants (2 garçons) aux soins du Seigneur. Elle ne s'était jointe à aucune église, mais elle a déclaré que tout son espoir était en Jésus, son unique Rédempteur.

"Elle ne s'était jointe à aucune église." "Or il est attesté par le témoignage d'un grand nombre de personnes respectables qui ont connu la défunte intimement depuis sa naissance jusqu'à sa mort, qu'elle a été toute sa vie fervente catholique et invariablement attachée au culte de ses pères. Et nous, qui l'avons connue pendant le cours de sa longue maladie (elle a succombé à la consommation pulmonaire), nous pouvons dire combien de fois nous avons lu sur sa figure angélique le calme et la résignation que peuvent seules donner les vérités consolantes du dogme catholique.

"En présence d'une imposture semblable, nous ne pouvons taire le nom de celui qui a osé mentir ainsi, en face d'un cercueil. Comme Canadiens, nous rougissons d'avouer que l'auteur de cet article de l'Aurore est le frère de la défunte, M. Noé Ricard, que plusieurs de vos lecteurs ont dû connaître autrefois, comme huissier, etc., à St. Michel-Archange, P. Q. L'on sait, qu'alors, il était plus ou moins catholique. Transplanté depuis aux Etats-Unis, il s'est fait apostat, lui, sa digne moitié et sa chère progéniture; puis, changeant de religion comme de chemise il est devenu, tantôt méthodiste, tantôt baptiste, se replongeant dans les eaux du faux Jourdain. Nous pouvons prouver ce que nous avançons; nous ne mentons pas et nous le ferions encore bien moins sur la tombe d'une sœur.

"Terminons en donnant le certificat du Rev. Modeste Yecker, curé de l'église française, de Toledo, qui a lui-même rendu les derniers devoirs du culte catholique, à celle que l'on dit "ne s'être jointe à aucune église."

UN CANADIEN DE TOLEDO.

Le soussigné, Rév. Modeste Yecker, curé de l'église française, à Toledo, Ohio, certifie que Adée Trudeau, (née Ricard), a exactement suivi la religion de ses parents. Bonne épouse, mère dévouée, excellente catholique pendant sa vie, à sa mort munie des sacrements de l'église de Jésus-Christ, sa belle âme s'est envolée vers le ciel.

MODESTE YECKER, Curé.

Toledo, Ohio, le 13 Nov. 1871.

UNE AFFAIRE MYSTÉRIEUSE.

Québec est dans l'émoi. Vendredi dernier, un homme agrippé du haut du cap, en arrière du quartier des officiers de la citadelle, a bondi de rocher en rocher et est venu tomber lourdement sur le sol. Tous ceux qui avaient vu cette chute effrayante ont couru immédiatement à lui. Le malheureux était mort et était si horriblement défiguré que deux hommes ont, dit-on, perdu connaissance à sa vue. Il paraît que cet homme ne serait pas tombé là accidentellement. Voici ce que l'on raconte à ce sujet :

Cet infortuné, nommé Proulx, de Saint-Thomas, est venu en cette ville avec une somme assez ronde pour solder quelques dettes. Il venait de transiger quelques affaires, quand en passant dans une rue de la Basse-Ville, il fut accosté par un charretier avec lequel il lia un bout de conversation, et convint avec lui de se faire conduire au faubourg Saint-Jean. On sait que tous deux partirent pour le faubourg Saint-Jean, et on ignore ce qu'ils ont fait ensuite. L'enquête fera sans doute le jour sur cette affaire, et saura trouver le coupable, si réellement le malheureux Proulx a été victime d'un guet-apens.

L'Événement raconte ainsi ce drame :

Vers 5 heures, un M. Sauvageau qui passait dans la rue du Cul-de-Sac, vit en regardant au haut du Cap, en arrière de la fonderie de M. Tweddle, les pieds d'un homme qui sortaient d'une meurtrière de canon située à l'extrême droite du Jardin du Gouverneur. Bientôt un homme parut qui resta assis quelques instants, puis se retourna et se laissa choir au bout de ses bras. L'individu descendit le cap en dégringolant et vint s'arrêter à un arbre rabougré qui a poussé dans le flanc du rocher. Au même instant on vit à travers la meurtrière une figure regarder en bas deux secondes et disparaître.

L'endroit où se trouvait le malheureux est escarpé et n'est qu'un roc vif.

Il n'y avait pas pour lui moyen de faire un pas sans s'exposer à faire une chute fatale.

M. Sauvageau et d'autres gens donnèrent immédiatement l'alarme chez M. Tweddle qui sortit de suite dans sa cour, escada la rocher aussi haut qu'il put et cria en anglais à l'individu de ne pas bouger. Ce dernier, apparemment, ne comprit pas ce qu'on lui disait, car il fit un pas de plus. M. Tweddle lui cria plus fort en le conjurant de ne pas s'avancer davantage et descendit précipitamment pour chercher des cordes. Il n'avait pas descendu trois pas que le malheureux avançant toujours, mit un pied dans le vide, et tombant de rocher en rocher, vint retomber sanglant, défiguré et presque inanimé près de M. Tweddle. C'était M. Proulx.